

Banque Royale du Canada

Rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques 2019





Kathleen Taylor
Présidente du Conseil, Banque Royale du Canada

« Les changements climatiques et leurs répercussions présentent des défis cruciaux pour nos unités, nos employés et nos pratiques de gestion du risque, ainsi que pour les collectivités. Le Conseil surveille donc activement nos approches stratégiques de gestion de l'incidence des changements climatiques et évalue soigneusement les plans de la direction à cet égard pour déterminer qu'ils équilibrent de façon appropriée la gestion des risques et les occasions stratégiques à saisir. En 2019, plusieurs mesures importantes ont été prises pour permettre au Conseil de surveiller d'encore plus près les enjeux liés aux changements climatiques, notamment la création d'une stratégie d'entreprise sur les changements climatiques, le renforcement de nos capacités de gestion du risque lié au climat et l'amélioration de l'information que nous produisons sur le sujet afin qu'elle soit conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière. »



David McKay
Président et chef de la direction, Banque Royale du Canada

« Les changements climatiques constituent l'un des enjeux les plus criants de notre époque. C'est une grande préoccupation pour nos employés, nos clients, bon nombre de nos actionnaires et la population en général, notamment les jeunes générations qui, à bien des égards, mènent la discussion sur le sujet. Le fait que le climat se réchauffe et les diverses causes de ce phénomène font généralement consensus. Par contre, la question des mesures à prendre pour réduire les émissions de carbone est loin de faire l'unanimité. Pour faire avancer ces enjeux, nous devons parvenir à une vision commune, à la fois avantageuse pour l'économie et acceptable aux yeux des Canadiens. RBC intensifiera ses efforts pour agir comme catalyseur de changement. »

À propos du présent rapport

La Banque Royale du Canada (RBC, la Banque, nous, notre ou nos) appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière et produit annuellement de l'information conforme à ces recommandations. Cette production d'information a tout d'abord pris la forme du rapport [Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques – Exercice 2017](#), notre toute première publication en lien avec les recommandations du GIFCC.

Le présent document est la troisième publication annuelle conforme aux recommandations du GIFCC. Il complète l'information en lien avec le GIFCC que contient notre [Rapport annuel 2019](#) (voir la rubrique Aperçu d'autres risques, à la page 102 du rapport). Nous fournissons également des renseignements pertinents dans d'autres rapports, notamment notre [Rapport de performance ESG \(environnement, société et gouvernance\)](#) et notre rapport CDP 2019. Tous les renseignements contenus dans le présent document étaient à jour au 31 octobre 2019 et sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Nous appliquons graduellement les recommandations du GIFCC. Nous sommes déterminés à nous améliorer de façon continue, et nous nous attendons à ce que nos déclarations évoluent au fil du temps.

Notre cadre de gouvernance

Surveillance du Conseil

Le Conseil d'administration de RBC (le Conseil) reconnaît que les changements climatiques constituent un enjeu pressant qui présente des risques pour la société et pour l'économie mondiale, et qu'il est nécessaire d'appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La réussite de notre entreprise est déterminée par le bien-être à long terme des personnes que nous servons, des régions où nous exerçons nos activités, et de la planète que nous laisserons à nos petits-enfants. Pour appuyer au mieux RBC dans la concrétisation de sa raison d'être, contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, tous les membres du Conseil doivent posséder une certaine expérience en lien avec les facteurs ESG. De plus, chacun d'eux adhère aux valeurs de RBC : intégrité, le client avant tout, diversité et inclusion, responsabilisation et collaboration.

Le Conseil et ses comités encadrent les membres de la haute direction, responsables de la gestion des risques et des occasions de nature environnementale et sociale, qui comprennent les changements climatiques. Le Conseil surveille notre approche stratégique à l'égard des changements climatiques et des risques environnementaux et sociaux, y compris notre gestion des occasions et des risques liés au climat.

En 2019, RBC Marchés des Capitaux®, Gestion des risques du Groupe et Citoyenneté d'entreprise ont donné une présentation stratégique aux membres du Conseil sur les occasions et les risques liés au climat et sur la divulgation d'information à ce sujet.

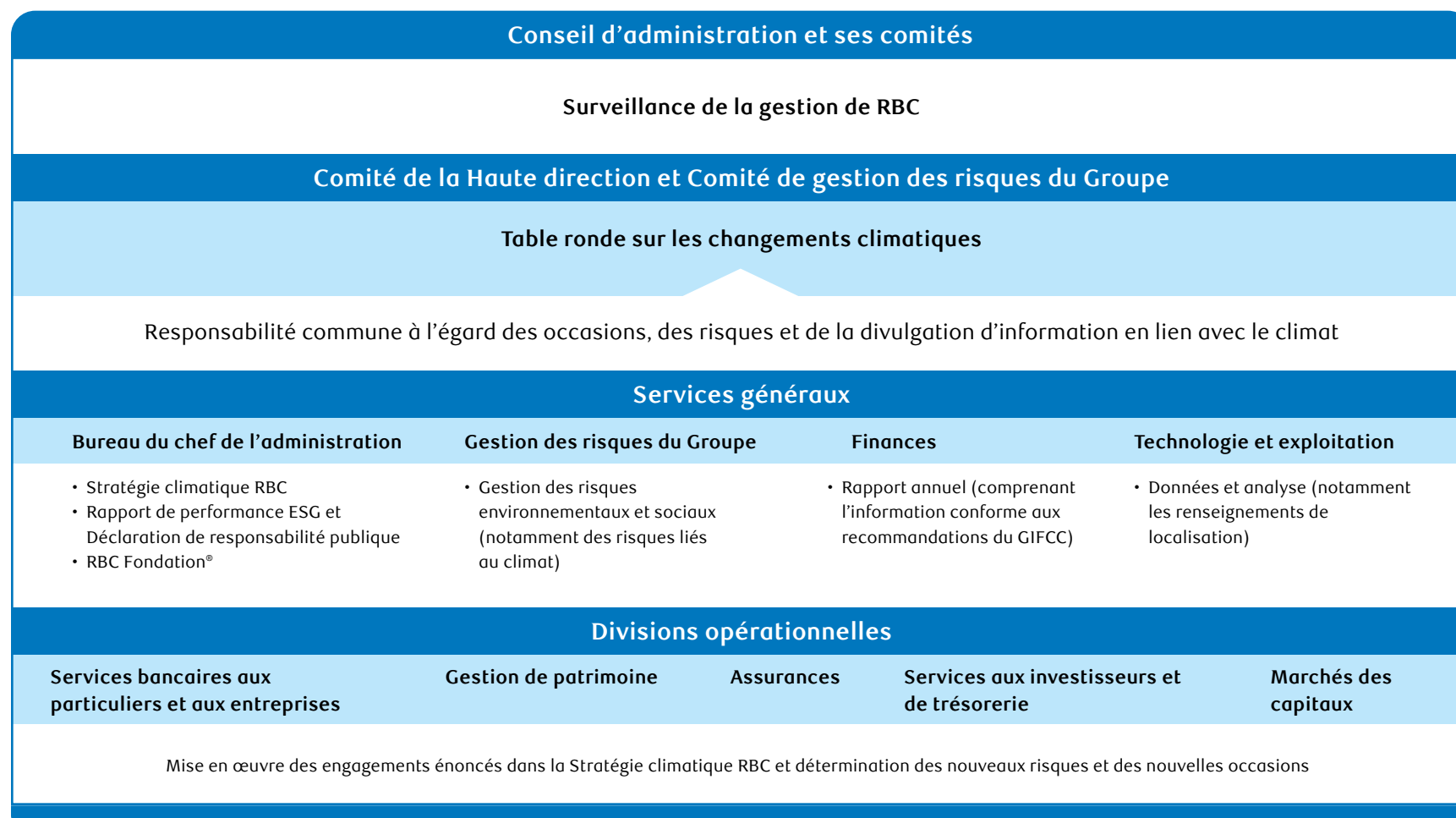
Voici les comités du Conseil qui exercent une surveillance sur ces questions.

- **Comité de la gouvernance** – surveille la stratégie de citoyenneté d'entreprise de la Banque, qui s'inscrit dans notre approche globale à l'égard des changements climatiques, et a examiné notre Rapport de performance ESG 2019 ainsi que le présent document portant sur les occasions et risques pour la Banque en lien avec le climat.
- **Comité d'audit** – surveille nos procédures et mesures de contrôle en matière de divulgation d'information et a recommandé au Conseil l'approbation de notre rapport annuel 2019, où se trouvent des renseignements liés au climat qui tiennent compte des recommandations du GIFCC.
- **Comité de gestion du risque** – surveille la gestion des risques à la Banque, y compris des risques émergents. Depuis 2017, lorsque RBC a établi que les changements climatiques représentaient un risque émergent, le Comité de gestion du risque est périodiquement tenu informé du risque de transition et du risque physique qui en découlent et qui sont susceptibles de toucher l'entreprise.

Des présentations ont été faites en 2019 aux comités de gestion du risque des conseils d'administration des principales filiales de la Banque aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ces présentations ont compris des discussions sur le resserrement des exigences réglementaires, de même que sur la stratégie, les risques, les occasions, les paramètres et les cibles en matière de climat.

Surveillance de la direction

En ce qui a trait aux changements climatiques, nous avons adopté une démarche concertée dans le cadre de laquelle chacun des Services généraux et chaque division opérationnelle a sa part de responsabilité quant aux occasions et aux risques liés au climat. Nous avons créé en 2019 la Table ronde sur les changements climatiques, un groupe responsable de surveiller la coordination de la démarche d'entreprise à l'égard de cette problématique. En 2019, ce groupe composé de membres de la haute direction représentant tous les Services généraux et toutes les divisions opérationnelles s'est réuni une fois par semestre.



Notre approche stratégique

Notre approche à l'égard des occasions et des risques liés au climat

RBC, la plus importante banque au Canada et l'une des plus grandes banques du monde pour la capitalisation boursière, reconnaît avoir la responsabilité de contribuer à accélérer le passage à une économie à faibles émissions de carbone et à atténuer les risques associés aux changements climatiques. Voici un aperçu de la démarche concertée que nous avons adoptée à l'égard des occasions et des risques liés au climat.

À court terme	À moyen terme	À long terme
Stratégie d'entreprise et revue annuelle des secteurs d'activité	Stratégie climatique RBC ¹	Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques ²
Évaluation annuelle de la santé financière de nos secteurs d'activité et description de notre stratégie d'avenir (objectifs, risques, occasions, priorités et initiatives stratégiques). Les occasions et les risques liés au climat font partie de ce processus de planification stratégique.	<p>Nous avons pour objectif à moyen terme d'accélérer la croissance économique propre et de soutenir nos clients au fil de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>5 mesures clés</p> <ol style="list-style-type: none">  Soutenir nos clients au fil de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au moyen de nos produits, de nos services et de nos conseils  Perfectionner nos capacités de gestion du risque lié aux changements climatiques et publier chaque année de l'information conforme aux recommandations du GIFCC  Atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de nos activités mondiales  Appuyer ouvertement les solutions climatiques intelligentes  Investir dans la technologie pour relever des défis environnementaux complexes <p>Principaux engagements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Octroyer 100 G\$ en financement durable d'ici 2025 • Utiliser l'analyse de scénarios pour déterminer et évaluer la résilience de nos clients et de notre entreprise aux risques liés au climat • Diminuer les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 2,5 % par année, dans l'objectif d'atteindre 15 % d'ici 2023³ • Faire en sorte que 90 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES d'ici 2023 • Par la stratégie Techno nature RBC, fournir du financement pouvant atteindre 10 millions de dollars par année aux universités et aux organismes de bienfaisance qui mettent au point des solutions technologiques aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux qui en découlent 	Position à long terme sur les changements climatiques et affirmation de notre rôle à l'égard des occasions et des risques liés au climat.

Description des occasions et des risques liés au climat

Nous définissons le risque lié aux changements climatiques comme la combinaison des risques liés au passage à une économie à émissions de carbone plus faibles (risque de transition) et des risques liés aux répercussions physiques des changements climatiques (risque physique). Dans tous ses secteurs d'activité, RBC est exposée à des risques directs et indirects en lien avec le climat :

- Les risques directs pour RBC sont ceux que posent l'imposition de nouvelles exigences réglementaires et juridiques, la perturbation de ses activités en ce qui a trait aux produits et services à la clientèle et l'incidence en matière de crédit qui découle de l'exposition des clients aux risques liés au climat.
- Les risques indirects pour RBC sont ceux liés au financement et aux placements des clients dans les secteurs sensibles au climat⁴ (voir les tableaux 1 et 2 à la [page 10](#)). Les risques liés au climat ne se concrétiseront pas nécessairement, si le client ou RBC a pris des mesures pour les atténuer.

Pour toutes nos divisions opérationnelles, les occasions liées au climat ont été cernées et tiennent compte de ce que nous savons des risques liés au climat. Il s'agit des stratégies, produits, services et conseils qui visent à soutenir nos clients au fil de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à saisir les nouvelles possibilités de croissance, par exemple en matière de finance durable. Nous avons également cerné, pour toutes nos activités à l'échelle mondiale, des occasions d'atténuer notre contribution aux changements climatiques tout en enregistrant des gains d'efficacité et de résilience.

Produits, services et marchés

Le marché de la finance durable évolue rapidement, et nous appuyons cette progression par un objectif clair : octroyer 100 milliards de dollars de financement durable d'ici 2025. Ces capitaux soutiendront des entreprises et des projets largement considérés comme favorisant une économie durable à faibles émissions de carbone. Voici certaines des occasions que nous avons relevées :

- Prise ferme d'obligations vertes et durables
- Recherche de capitaux, prestation de services-conseils et solutions de crédit, notamment des prêts verts et des prêts liés au développement durable, pour le compte d'entreprises et de projets durables
- Financement du secteur public
- Investissements basés sur l'équité fiscale dans le secteur des énergies renouvelables

En émergence, le financement transitoire consiste à fournir du capital aux entreprises polluantes qui cherchent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous contribuons à l'établissement de ce nouveau marché en collaborant avec l'Association canadienne de normalisation, avec les plus grandes banques du Canada, avec les caisses de retraite et avec les compagnies d'assurances afin d'élaborer une taxonomie pouvant servir au financement transitoire.

Pour tirer le maximum de ces occasions, nous investissons dans nos propres capacités. En 2019, RBC a établi un Groupe de finance durable dans la division Marchés des capitaux afin de répondre à la demande mondiale croissante provenant des entreprises clientes et des clients institutionnels qui considèrent les facteurs ESG comme un enjeu important dans leur stratégie de placement. Ce nouveau service s'ajoute aux capacités bien établies de notre groupe Développement durable, de notre service Gestion des risques du Groupe, et de RBC Gestion mondiale d'actifs®.

Voici d'autres exemples d'occasions liées au climat :

- Émission d'obligations vertes – Par l'émission d'obligations vertes, nous pouvons diversifier notre clientèle d'investisseurs et favoriser le développement de ce marché. En 2019, nous avons effectué une émission de 500 millions d'euros d'obligations vertes pour financer un portefeuille de titres durables conformes [au cadre des obligations vertes RBC](#) (en anglais seulement).
- Financement des secteurs automobiles détail et commercial visant les véhicules hybrides et les véhicules électriques, et prêts hypothécaires verts pour bâtiments écoénergétiques.
- Échange de droits d'émission de carbone – À RBC, un groupe se consacre exclusivement aux échanges de droits d'émission de carbone.
- Produits d'investissement socialement responsable – Les investisseurs accordant de plus en plus d'importance aux facteurs ESG, nous avons conçu les fonds Vision RBC et les fonds négociés en bourse durables de base RBC iShares, des produits d'investissement socialement responsable.

Efficiences et résilience dans la conduite de nos activités

Outre celles qui concernent nos divisions opérationnelles, certaines occasions sont liées à nos activités à l'échelle mondiale : investissement dans des bâtiments verts, efficacité énergétique et énergies renouvelables. La réduction des émissions de carbone et de la consommation d'énergie constitue un volet fondamental de tout programme environnemental d'entreprise et fait partie des attentes à l'égard de toute organisation qui prend des mesures de lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi, en 2017, RBC s'est engagée à devenir une entreprise carboneutre et à atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de ses activités mondiales. Pour ce faire, nous avons en place des programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans notre réseau de propriétés et notre infrastructure TI, et achetons des crédits d'énergie renouvelable et des titres compensatoires en carbone de grande qualité pour les émissions que nous ne pouvons éliminer. Chaque année, nous visons à être moins dépendants des titres compensatoires en carbone. Pour y arriver, nous avons établi deux autres objectifs : d'ici 2023, réduire de 15 % la valeur absolue de nos émissions de GES, et faire en sorte que 90 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES. Nous y travaillons depuis plus de 10 ans et continuons de progresser à cet égard (voir la section Suivi et évaluation de nos progrès, à la [page 12](#)).

Collaboration

Nous collaborons avec des organisations de premier plan, nos pairs, les divers secteurs de l'économie, les gouvernements et la société civile afin d'accélérer la croissance économique propre et d'améliorer notre compréhension des occasions et des risques liés au climat. Parmi ces partenaires, on compte l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Association des banquiers canadiens, l'International Capital Market Association, IntelliProsperité et Business Renewables Centre Canada.

Investissement responsable

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et BlueBay Asset Management LLP intègrent les facteurs ESG à leur processus de placement lorsque cela est susceptible d'influer de façon notable sur le risque ou le rendement des placements. Signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, ces deux groupes publient chaque année des renseignements sur leurs placements en lien avec les critères ESG. La [démarche en matière d'investissement responsable](#) de RBC GMA tient compte d'enjeux liés aux changements climatiques. En outre, RBC GMA s'emploie actuellement à mieux outiller ses équipes d'investissement afin de les aider à cerner les occasions et les risques liés au climat dans la gestion de leurs fonds. Pour en savoir plus, veuillez consulter les [rapports semestriels sur la gouvernance d'entreprise et l'investissement responsable](#).






Utilisation de scénarios climatiques pour évaluer la résilience de notre stratégie

Les changements climatiques complexifient la situation pour les institutions financières, puisque leurs conséquences se concrétisent souvent au-delà des horizons habituels de planification financière et d'entreprise et se font sentir dans de multiples secteurs, secteurs géographiques et économies. Globalement, on comprend bien les facteurs qui accentuent la nécessité d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui accroissent la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques et qui perturbent les régimes climatiques. Il y a par contre peu de certitudes quant à l'ampleur des conséquences, à la façon et à la vitesse dont elles se manifesteront au fil du temps, et à la façon dont la société y réagira et s'y adaptera.

Partout à RBC, des simulations de crise et l'analyse de scénarios climatiques sont appliquées à la gestion des capitaux, à la planification stratégique et à la gestion des risques opérationnels, mais l'utilisation de scénarios climatiques dans l'évaluation des portefeuilles de prêts est relativement récente, et il s'agit là de l'une des recommandations du GIFCC les plus difficiles à appliquer. Depuis 2017, nous travaillons à consolider nos capacités d'analyse de scénarios climatiques.

- En 2018, RBC et 15 autres institutions financières ont pris part à un projet des Nations Unies visant l'élaboration et la publication de méthodologies d'évaluation de l'incidence de scénarios climatiques sur les clients et les portefeuilles de prêts. Nous avons mis ces méthodologies à l'essai en les appliquant à certains de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros (production de pétrole et de gaz en amont, production d'énergie et financement sur valeur nette immobilière)⁵. Vous en trouverez un aperçu ci-dessous.
- En 2019, nous avons procédé à des analyses de scénarios climatiques ciblant le portefeuille des Services immobiliers et certains de nos portefeuilles de placements.

Aperçu de notre approche d'analyse de scénarios en 2018

Hausse de la température en 2100	1,5 °C		2 °C		4 °C	
	Risque de transition accru				Risque physique accru	
Indicateurs de risque	Indicateurs de risque de transition  Politiques Technologie Marchés				Indicateurs de risque physique  Inondations Incendies de forêt	
Scénarios de référence	Modèle REMIND (scénario de hausse de 1,5 °C) ⁶		Modèle REMIND (scénario de hausse de 2 °C)		Scénario RCP2.6 du GIEC (scénario de hausse de 2 °C) ⁷	
Divisions opérationnelles visées	Marchés des capitaux				Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	
Portefeuille évalué	 Production de pétrole et de gaz en amont		 Électricité		 Financement sur valeur nette immobilière	
Secteur géographique	Canada, États-Unis et monde				Canada	
Horizon temporel de l'analyse	Jusqu'en 2040				Jusqu'en 2040	
Paramètre de crédit évalué	Probabilité de défaut et perte prévue				Ratio d'emprunt et perte prévue	

Le travail que nous effectuons avec nos pairs pour établir des méthodes uniformes et comparables en matière d'évaluation du risque climatique, d'analyse de scénario et de divulgation d'information favorise le renforcement de nos capacités. En 2019, nous avons collaboré avec les autres banques canadiennes sur ces sujets par l'intermédiaire du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques de l'Association des banquiers canadiens.

Notre approche de la gestion du risque

Nous intégrons le risque posé par les changements climatiques à notre approche de la gestion des risques environnementaux et sociaux, qui est énoncée dans nos politiques de gestion des risques sociaux et environnementaux générales et propres aux divisions opérationnelles. Gestion des risques du Groupe compte une équipe qui se consacre exclusivement à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Cette équipe établit des méthodes visant à cerner, à évaluer et à surveiller les risques liés au climat, et à divulguer de l'information à ce sujet, selon le cas. Les divisions opérationnelles et Services généraux sont tenus de respecter les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le cadre de leurs activités.

Détermination et évaluation des risques liés au climat

C'est en 2017 que RBC a établi que les changements climatiques représentent un risque émergent. Des phénomènes météorologiques extrêmes et le passage, à l'échelle mondiale, à une économie à faibles émissions de carbone pourraient, en effet, avoir de multiples conséquences. Le risque lié au climat touche l'ensemble de notre entreprise puisque les facteurs de risque de transition et de risque physique pourraient avoir une incidence sur d'autres types de risques s'ils ne sont pas gérés de façon appropriée. Vous trouverez des précisions ci-dessous.

Type de risque	Lien avec le risque lié au climat
Risque macroéconomique	<ul style="list-style-type: none">Des erreurs sur le prix de certains actifs et des erreurs d'attribution de capital pourraient entraîner de fortes corrections sources de risques systémiques. L'intensification des effets physiques des changements climatiques pourrait influencer sur les conditions macroéconomiques. Les différences entre les politiques climatiques des divers pays pourraient entraîner des tensions commerciales.
Risque stratégique	<ul style="list-style-type: none">Ne pas relever certains changements dans des secteurs ou régions clés, afin de pouvoir s'y adapter, peut entraîner des risques stratégiques. Certaines personnes trouveront que nous intervenons trop rapidement face aux changements climatiques, et d'autres, trop lentement, ce qui entraîne un risque réputationnel.
Risque opérationnel ou en matière de conformité à la réglementation	<ul style="list-style-type: none">Des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses pourraient se répercuter sur notre résilience opérationnelle (maintien des opérations et coût des intrants comme l'énergie, l'eau et les services d'assurances), ce qui pourrait entraîner des risques opérationnels. Notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste, surtout chez les milléniaux, pourrait en être affectée.Des risques liés à la conformité à la réglementation pourraient survenir selon notre capacité à nous adapter et à nous conformer à de nouvelles règles en lien avec le climat visant les banques, les assureurs et les gestionnaires d'actifs. En 2019, l'une de nos filiales a été touchée par de nouvelles exigences réglementaires⁵.
Risque de transaction et de position	<ul style="list-style-type: none">Des risques de crédit pourraient découler de changements dans l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, de dommages non assurés ou non assurables, de conséquences sur les coûts et les revenus ou du fait que le modèle d'affaires et les stratégies de certains clients puissent être incompatibles (ou être perçus comme tels) avec le passage à une économie à faibles émissions de carbone.Des risques de marché et de liquidité pourraient résulter des coûts de l'énergie et des produits de base, ou encore de l'effet des prix des obligations de sociétés, des actions ou de certains produits dérivés dans les secteurs à forte intensité carbonique. Si les mesures que nous prenons à l'égard des changements climatiques sont perçues comme inadéquates ou trop lentes, nos liquidités pourraient être touchées.Des risques d'assurance pourraient découler d'une mauvaise évaluation des effets des changements climatiques sur la santé (primes et responsabilité en matière de mortalité ou d'invalidité).

Les secteurs les plus touchés par le risque de transition et le risque physique associés aux changements climatiques sont ceux qui sont sensibles au climat. Les facteurs de risque de transition et les facteurs de risque physique sont définis dans les recommandations du GIFCC. En 2019, nous avons évalué le degré de sensibilité de divers secteurs à ces facteurs de risque liés au climat, et nous en avons tenu compte au moment d'établir notre approche de gestion du risque. Le fait qu'un secteur donné soit sensible à des facteurs de risque lié au climat n'indique pas que les risques se concrétiseront pour tous les clients exerçant des activités dans le secteur en question. Les contrecoups pour les clients sont déterminés par plusieurs facteurs, notamment la région où l'entreprise est installée, l'endroit où les actifs se trouvent et les stratégies d'atténuation mises en place.

Tableau 1 : Segments de clientèle les plus sensibles au risque de transition

Secteurs	Risque de crédit ⁹		Indicateurs de risque lié au climat ¹⁰					Incidences potentielles pour les clients de ces secteurs
	G\$	Exposition totale (%)	Technologie	Politiques	Marchés	Obligations légales	Réputation	
Commerce de gros								<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la demande pour certains biens et services Diminution des revenus Augmentation des coûts d'exploitation et de production Diminution de la valeur de certains actifs Difficultés d'accès au financement Augmentation des dépenses d'investissement Modèles d'affaires menant à l'échec Dommages pour la réputation Amendes et jugements défavorables de tribunaux
Industrie automobile	17,0	1,5						
Pétrole et gaz	20,2	1,8						
Produits industriels	16,6	1,5						
Mines et métaux	6,8	0,7						
Transports	14,1	1,3						
Services publics	32,7	3,0						
Sous-total	107,4	9,8						

Tableau 2 : Segments de clientèle les plus sensibles au risque physique

Secteurs	Risque de crédit ⁹		Indicateurs de risque lié au climat ¹⁰		Incidences potentielles pour les clients de ces secteurs
	G\$	Exposition totale (%)	Risques chroniques ¹¹	Risques ponctuels ¹¹	
Commerce de gros					
Exploitations agricoles	10,9	1,0			<ul style="list-style-type: none"> Changement de la valeur de certains actifs Dépréciation, radiation ou mise hors service précoce d'actifs Baisse de valeur de propriétés Augmentation des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation Réduction ou perturbation de la capacité de production Réduction des ventes ou de la production entraînant une baisse de revenus Augmentation des primes d'assurance ou incapacité d'obtenir une couverture d'assurance
Produits forestiers	2,3	0,2			
Produits industriels	16,6	1,5			
Mines et métaux	6,8	0,6			
Immobilier et autres	74,9	6,8			
Détail					
Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette	380,9	34,6			
Sous-total	492,3	44,8			

Légende



RBC pourrait être exposée aux risques liés au climat que posent l'arrivée de nouvelles exigences réglementaires et juridiques et la perturbation de ses activités, notamment en ce qui a trait aux produits et services offerts à sa clientèle. Nous évaluons régulièrement les risques auxquels nous sommes exposés et les mesures à prendre pour les atténuer. Le tableau ci-dessous relève les risques liés aux changements climatiques auxquels nous avons été exposés en 2019, ainsi que les mesures que nous prenons pour les atténuer.

Risque potentiel	Mesures permettant d'atténuer les risques
Nouvelles exigences réglementaires et juridiques	<ul style="list-style-type: none"> La réglementation, les cadres de référence et les indications sur les changements climatiques qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. La Banque du Canada et la Banque centrale européenne ont publié en mai 2019 leurs revues du système financier, qui portent notamment sur les risques financiers et économiques posés par les changements climatiques. Aucune exigence précise n'a été annoncée, mais nous continuerons de surveiller ce dossier. RBC Europe Ltd. a créé, au sein de la haute direction, un service général responsable des risques financiers découlant des changements climatiques et a mis en place un plan initial visant à se conformer à l'énoncé en matière de supervision (<i>Supervisory Statement</i>) SS3/19 et à l'énoncé de principes (<i>Policy Statement</i>) PS11/19 de la Commission de réglementation prudentielle de la Banque d'Angleterre. Nous évaluons si les clients exerçant leurs activités dans des secteurs considérés comme présentant des risques environnementaux modérés ou élevés, tels ceux à fortes émissions de carbone, ont évalué et quantifié les répercussions de la réglementation en matière de changements climatiques sur leurs activités.
Perturbation des activités et des services offerts aux clients	<ul style="list-style-type: none"> Nous cernons les propriétés que nous louons ou détenons où se déroulent des processus d'affaires ou se trouvent des mécanismes de soutien qui nécessitent un renforcement d'infrastructure afin d'atténuer les risques de perturbation, notamment en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. Nous catégorisons ces sites selon notre tolérance au risque que poserait toute interruption des activités, ainsi qu'en fonction de leur emplacement, de leur approvisionnement en énergie, des possibilités d'inondation, de leur stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. Nous prenons des mesures pour atténuer l'effet des changements climatiques et pour nous y adapter par la conception de nos immeubles et par nos décisions en matière d'approvisionnement. Le cas échéant, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (inondations et ouragans, p. ex.) sur nos activités et sur celles de nos clients.
Produits et services que nous offrons	<ul style="list-style-type: none"> Nous offrons à nos clients des produits, des services et des conseils (services d'échange de droits d'émission de carbone, prise ferme d'obligations vertes, services-conseils sur les technologies propres et l'investissement socialement responsable, et prêt de technologies propres) afin de les aider à gérer les occasions et les risques liés au climat. Nous diversifions notre portefeuille de prêts de manière à accroître notre résilience face aux ralentissements économiques et à réduire notre exposition au risque de crédit. Chaque division opérationnelle doit cerner les occasions et les risques importants liés au climat qui les concernent, et les intégrer à ses processus de gestion du risque. Nous faisons subir à une partie de notre portefeuille divers scénarios climatiques, y compris un scénario d'augmentation des températures de 2 °C, afin de déterminer l'incidence des facteurs de risque de transition et de risque physique. Nos services de gestion d'actifs intègrent les enjeux concernant l'environnement, la responsabilité sociale et la gouvernance d'entreprise à leur processus d'investissement lorsque ces enjeux pourraient influencer fortement sur le risque ou le rendement des placements. RBC Assurances® administre des produits d'assurance de biens et d'assurance risques divers vendus par Aviva Canada Inc. Elle n'est donc pas directement exposée aux risques liés au climat qui sont associés à ces produits. L'ensemble du secteur de l'assurance est exposé aux répercussions des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme, comme l'augmentation de la température et les ouragans, qui pourraient influencer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances.

Suivi et évaluation de nos progrès

Soucieux de transparence, nous divulguons chaque année depuis 2003 notre performance en regard de nos principaux paramètres et objectifs de rendement en matière d'environnement. Ces données portent notamment sur les émissions de GES, la consommation d'énergie, les bâtiments écologiques, les produits et services qui appuient nos clients dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, l'investissement socialement responsable et la gestion des risques environnementaux et sociaux. La présente section donne un aperçu de notre performance à l'égard des principaux paramètres que nous utilisons pour évaluer les occasions et les risques liés au climat. Veuillez consulter la [page 14](#) pour savoir où trouver d'autres renseignements sur notre performance.

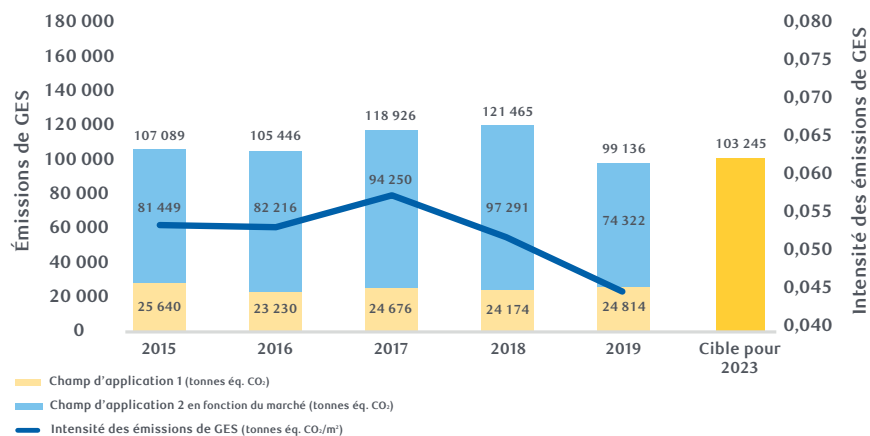
Exploitation

RBC est une entreprise carboneutre depuis 2017. Nous avons atteint cet objectif grâce à des programmes de réduction des émissions et de la consommation d'énergie découlant de nos activités et par l'achat de crédits d'énergie renouvelable et de titres compensatoires en carbone de grande qualité pour les émissions que nous ne pouvons éliminer. En 2019, nous avons acheté des unités de réduction certifiée des émissions reconnues par les Nations Unies correspondant à 128 873 tonnes de CO₂, ce qui nous a permis de compenser toutes les émissions déclarées (champs d'application 1, 2 et 3)¹² pour l'exercice 2019.

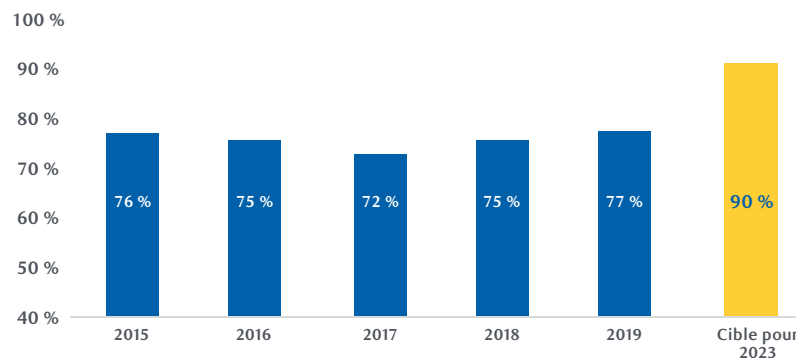
Paramètres liés aux émissions de GES

Moyenne sur cinq ans ¹³ des émissions mondiales annuelles de GES (champs d'application 1 et 2, en tonnes éq. CO ₂)	110 412
Moyenne sur cinq ans de l'intensité des émissions mondiales de GES (tonnes éq. CO ₂ /m ²)	0,056
Évolution annuelle moyenne de l'intensité des émissions de GES sur cinq ans	-6,1 %

Émissions de GES (champs d'application 1 et 2)¹⁴



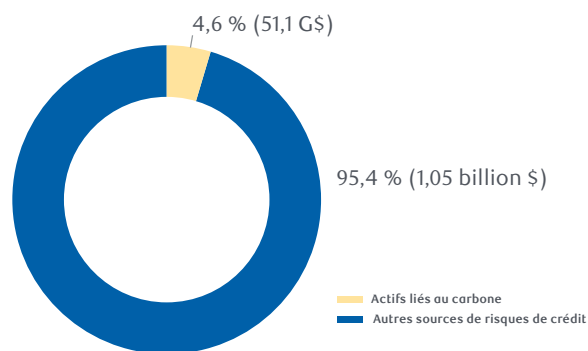
Électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES



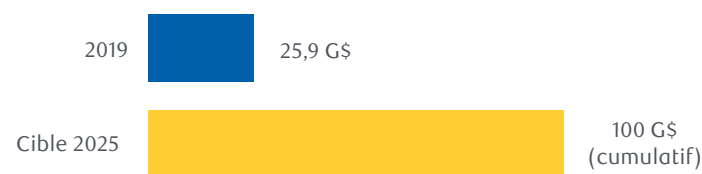
Financement

Nous diversifions notre portefeuille de prêts de manière à accroître notre résilience face aux ralentissements économiques et à réduire notre exposition au risque de crédit. Le rapport annuel 2019 fournit des précisions sur notre exposition au risque de crédit par portefeuille, secteur et secteur géographique (page 66), ainsi que d'autres éléments d'information sur notre stratégie d'affaires et notre rendement. Nous avons également cerné d'autres paramètres clés en lien avec nos activités de financement sur la base des recommandations du GIFCC. Ces paramètres visent notamment le nombre d'actifs relatifs au carbone et leur proportion par rapport au total des actifs, ainsi que les prêts et autres produits de financement touchant des occasions liées au climat.

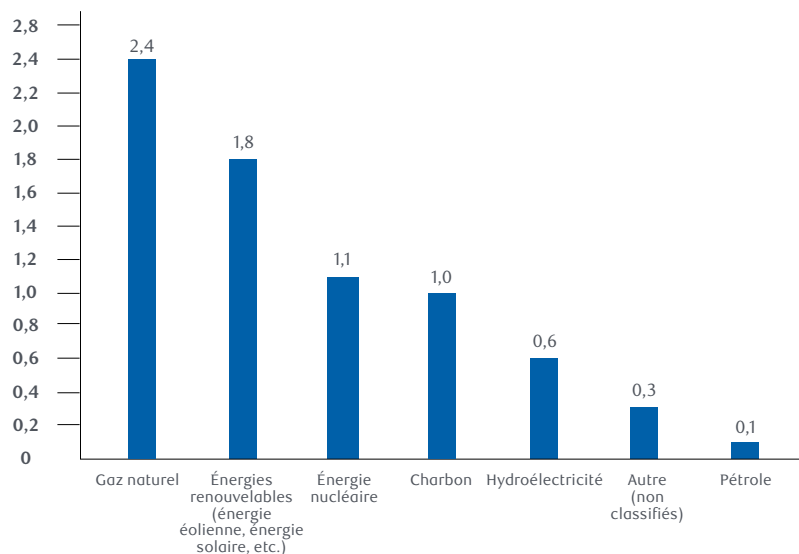
Part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit¹⁵



Progrès réalisés par rapport à notre engagement de 100 G\$ en financement durable d'ici 2025



Prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie (G\$)¹⁶



Paramètres de rendements en matière de finance durable ¹⁷	G\$
Valeur des obligations vertes, à impact social et durables ayant fait l'objet d'une prise ferme ¹⁸	4,8
Valeur des obligations municipales américaines admissibles ayant fait l'objet d'une prise ferme	6,4
Crédits d'impôt – Investissements dans le logement abordable ¹⁹	1,4
Crédits d'impôt – Investissements dans l'énergie renouvelable ¹⁹	0,1
Capitaux réunis pour les clients et les projets admissibles	3,4
Valeur des opérations de fusion et d'acquisition pour les clients et les projets admissibles	1,1
Crédit accordé ²⁰ aux clients et aux projets admissibles	7,4
Valeur des prêts verts et des prêts liés au développement durable ²¹	1,3
Total pour 2019	25,9

Cibles et paramètres utilisés pour évaluer les occasions et les risques liés au climat

Paramètre	Cible	Document d'information	Document de déclaration
Exploitation			
Carboneutralité	Atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de nos activités mondiales	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019
Émissions de GES	Diminuer les émissions des champs d'application 1 et 2 d'au moins 2,5 % par année, dans l'objectif d'atteindre 15 % d'ici 2023	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019
Énergie renouvelable	Faire en sorte que 90 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES d'ici 2023	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019
Financement et placements			
Exposition au risque de crédit par portefeuille, secteur et secteur géographique	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport annuel 2019
Part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport GIFCC 2019
Prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport GIFCC 2019
Valeur totale du financement durable octroyé	Octroyer 100 G\$ en financement durable d'ici 2025	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019
Valeur totale des actifs d'ISR sous gestion des sociétés membres de RBC	Sans objet	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019
Collectivité			
Soutenir les universités et les organismes de bienfaisance qui mettent au point des solutions technologiques aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux qui en découlent	Financement annuel pouvant atteindre 10 M\$	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2019

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons, verbalement ou par écrit, des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « règles d'exonération » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent Rapport GIFCC 2019, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le Rapport GIFCC 2019 comprennent des déclarations concernant les causes et les répercussions des changements climatiques dans le monde, y compris dans les milieux économiques et les collectivités où RBC et ses clients sont établis, de même que des stratégies visant à atténuer les risques liés au climat, à s'y adapter, et à exploiter les occasions qu'il présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document visent à aider nos parties prenantes à mieux comprendre les approches que nous prévoyons employer pour gérer les risques et occasions liés au climat. Cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques pouvant faire que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas, que nos hypothèses soient erronées, et que nos stratégies d'atténuation et d'adaptation aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques n'atteignent pas leurs objectifs.

Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, puisque nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risques. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les effets, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité, de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de concurrence, les risques opérationnels, stratégiques, et réputationnels, les risques liés au

cadre juridique et réglementaire, les risques généraux du marché ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques de notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 2019 (rapport annuel 2019) et à la rubrique « Gestion du risque » de notre rapport trimestriel pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020 (rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2020), incluant le risque lié aux technologies de l'information et les cyberrisques, ainsi que les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, à l'incertitude géopolitique, au marché résidentiel canadien et à l'endettement des ménages, aux changements apportés à la réglementation, aux perturbations numériques et à l'innovation, aux changements climatiques, à la conjoncture commerciale et économique dans les régions où nous exerçons nos activités, à l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres, le risque fiscal et la transparence, et le risque environnemental et social.

Nous tenons à préciser que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont présentées à la rubrique « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Priorités stratégiques » et « Perspectives » de notre rapport annuel 2019, tel que mis à jour par la rubrique « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2020. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques de notre rapport annuel 2019 portant sur le risque ainsi qu'à la rubrique « Gestion du risque » de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2020.

Notes en fin de texte

- ¹ Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Stratégie climatique RBC](#).
- ² Pour en savoir plus, veuillez consulter le document [Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques](#).
- ³ Notre cible de réduction des émissions de GES correspond à une réduction de 15 % par rapport à nos émissions de GES (champs d'application 1 et 2) déclarées pour l'exercice 2018. Cible déterminée par la méthodologie scientifique établie pour les propriétés immobilières et les immeubles de bureaux.
- ⁴ Les secteurs les plus touchés par le risque de transition et le risque physique associés aux changements climatiques sont ceux qui sont sensibles au climat. Le type et la portée de l'incidence varient selon la région où l'entreprise est installée, l'endroit où les actifs se trouvent, les produits offerts, les intrants et les stratégies d'atténuation des risques.
- ⁵ Notre portefeuille de financement sur valeur nette immobilière comprend des prêts hypothécaires résidentiels, assurés ou non, et des marges de crédit sur valeur nette de particuliers.
- ⁶ REMIND, fondé sur le modèle MAgPIE et développé par l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique (PIK), constitue un modèle mondial de l'énergie, de l'économie et du climat dont la période visée va de 2005 à 2100. Il s'appuie sur les trajectoires socioéconomiques communes et les trajectoires représentatives de concentration du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- ⁷ Publié en 2015, le cinquième rapport d'évaluation du GIEC comprend les scénarios RCP8.5, RCP6.0, RCP4.5 et RCP2.6, qui constituent des trajectoires représentatives de concentration. Chacun de ces scénarios correspond à une trajectoire d'émission de gaz à effet de serre donnée et au forçage radiatif auquel elle donnerait lieu en 2100.
- ⁸ RBC Europe Ltd. s'est conformée aux exigences de l'énoncé en matière de supervision (*Supervisory Statement*) SS3/19 et de l'énoncé de principes (*Policy Statement*) PS11/19 de la Commission de réglementation prudentielle de la Banque d'Angleterre.
- ⁹ Les données sont tirées du tableau relatif à l'exposition au risque de crédit par portefeuille, secteur et secteur géographique de notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Les données présentent l'exposition au risque de crédit en cas de défaut conformément aux catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. La classification de nos secteurs correspond à notre vision du risque de crédit par industrie. Ces données représentent notre exposition totale au risque de crédit, figurant au bilan ou non, pour chaque secteur au 31 octobre 2019. Elles ne comprennent pas le risque de contrepartie. Il est impossible de déterminer la part d'exposition au risque de crédit de chaque secteur et sa sensibilité relative aux facteurs de risque liés au climat, et cette part pourrait varier en fonction de plusieurs facteurs comme l'emplacement géographique.
- ¹⁰ Les facteurs de risque liés au climat sont définis aux pages 5 et 6 du document *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures, Final Report* (en anglais seulement) (juin 2017). Notre évaluation de la sensibilité relative de chaque secteur aux facteurs de risque de transition et de risque physique énoncée dans les tableaux 1 et 2 se base notamment sur des publications de tiers, sur des échanges avec des experts externes et sur notre participation aux activités de groupes de travail sectoriels, notamment le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques de l'Association des banquiers canadiens et celui créé en 2018 dans le cadre d'un projet pilote de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- ¹¹ Le risque physique comprend les risques chroniques et les risques ponctuels. Les risques chroniques correspondent à l'évolution à long terme des modèles climatiques (hausse des températures, accroissement des précipitations), et les risques ponctuels correspondent aux phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes plus intenses et plus fréquentes).
- ¹² À titre de signataire du Carbon Disclosure Project, RBC publie des données pluriannuelles sur les émissions de GES absolues et selon l'intensité (champ d'application 1 et champ d'application 2) calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre. Le Protocole des gaz à effet de serre classe les émissions de GES d'une entreprise selon trois champs d'application. Les émissions – champ d'application 1 sont les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Les émissions – champ d'application 2 sont les émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée, moins les crédits liés à l'énergie renouvelable achetée.
- ¹³ Calcul établi au moyen des données des exercices financiers 2015 à 2019.
- ¹⁴ Notre cible de réduction des émissions de GES correspond à une réduction de 15 % par rapport à nos émissions de GES (champs d'application 1 et 2) déclarées pour l'exercice 2018. La hausse de la valeur absolue des émissions de GES entre 2016 et 2018 s'explique principalement par l'élargissement de la portée des activités. En 2019, notre déclaration des émissions de GES porte sur plus de 99 % de la superficie totale que nous occupons dans le monde, proportion qui s'établissait à 89 % en 2016.
- ¹⁵ Selon la définition recommandée par le GIFCC, les actifs liés au carbone sont les actifs liés aux secteurs de l'énergie et des services publics en vertu de la Global Industry Classification Standard (GICS), à l'exception des services publics dans le domaine de l'eau ainsi que des industries de production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable. Nous avons par conséquent inclus les emprunteurs des secteurs Services publics, Pétrole et gaz et Mines et métaux (charbon seulement) et exclu les sources renouvelables, qui figurent dans nos portefeuilles Services publics. Ce graphique représente, en pourcentage, la part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit.
- ¹⁶ Les données sur les prêts représentent notre exposition au risque de crédit selon les montants figurant au bilan ou non (portion inutilisée et autre). La production d'énergie constitue un sous-secteur du secteur Services publics. Elle comprend les emprunteurs qui produisent de l'énergie et exclut ceux qui se consacrent exclusivement au transport et à la distribution ou qui ne produisent pas de l'énergie. Les valeurs sont calculées par client, en appliquant à notre exposition au risque de crédit en lien avec ce dernier les dernières données publiques sur les sources d'énergie (exprimées en pourcentage de MWh). Données au 31 octobre 2019.
- ¹⁷ Pour en savoir plus sur les catégories environnementales et sociales admissibles, veuillez consulter le document [Engagement de finance durable](#).
- ¹⁸ Obligations vertes, à impact social et durables qui respectent les lignes directrices et les principes de l'International Capital Market Association (ICMA).
- ¹⁹ Le terme « Crédits d'impôt – Investissements » désigne le total des capitaux engagés. Les sommes indiquées représentent les investissements réalisés par le Groupe sur l'équité en matière de crédit d'impôt – RBC Marchés des Capitaux.
- ²⁰ Le terme « crédit accordé » désigne la somme totale autorisée au 31 octobre 2019.
- ²¹ Obligations vertes et obligations durables qui respectent les principes de la Loan Market Association (LMA).



Commentaires

Le rapport est destiné à toutes les parties prenantes de RBC et de ses filiales. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions, vos commentaires et vos suggestions à corporatecitizenship@rbc.com.

